



Commune de
Romanel-sur-Lausanne

Greffe municipal

Aux membres du Conseil communal
élus pour la législature 2021-2026

1032 Romanel-sur-Lausanne

105.04
N/réf. : EJO/125-21

Romanel-sur-Lausanne, le 2 juin 2021

Assermentation et installation des Autorités communales

Mesdames les conseillères communales,
Messieurs, les conseillers communaux,

Vous avez été élu-e membre du Conseil communal pour la législature 2021–2026. Nous vous adressons toutes nos félicitations pour cette élection.

Conformément aux articles 83 et suivants de la Loi sur les Communes, la cérémonie d'assermentation et d'installation des Autorités communales par Monsieur le Préfet a été fixée à :

lundi 28 juin 2021 à 17h00 à la salle polyvalente.

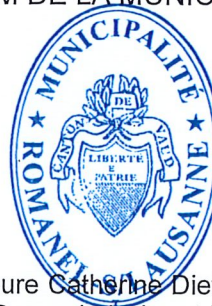
Vous trouverez ci-joint le programme de cette cérémonie qui vaut convocation au Conseil communal. Cette assemblée sera placée sous un plan de protection Covid-19, soit port du masque obligatoire, désinfection des mains et distanciation sociale. Une collation et une verrée seront servies à l'issue de la cérémonie à table.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer et vous présentons, Mesdames les conseillères communales, Messieurs, les conseillers communaux, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Daniel Crot



La Secrétaire ad i. :


Elisabeth Jordan

Copies : M. le Préfet Serge Terribilini, Mme la Pasteure Catherine Dietiker, Mme Manuela Kaufmann secrétaire du Conseil communal, M. J.-M. Cornu, huissier et banneret, Mmes les Cheffes et MM. les chefs de service, Mme Mélanie Hilpert, secrétaire municipale adjointe

Annexe : mentionnée



COMMUNE DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

ASSERMENTATION ET INSTALLATION
DES AUTORITES COMMUNALES
LUNDI 28 JUIN 2021 A 17H
A LA SALLE POLYVALENTE

PROGRAMME – ORDRE DU JOUR

- 16h45 Sonnerie des cloches
16h50 Rassemblement des participants à la salle polyvalente
16h50 Cortège de la Municipalité depuis la Maison de commune précédée de la bannière communale
17h00 Début de la cérémonie
17h05 Message de l'église par Mme Catherine Dietiker, Pasteure de la paroisse réformée

1ère partie présidée par M. Serge Terribilini, Préfet :

1. Assermentation des Conseillers municipaux et de la Syndique
2. Assermentation des Conseillères communales et Conseillers communaux

2^e partie nomination du bureau du Conseil par M. le Préfet :

3. Election du-de la Président-e du Conseil communal
4. Election du-de la Secrétaire du conseil communal pour la durée de la législature

3^e partie nomination du bureau du Conseil sous la nouvelle Présidence du Conseil :

5. Election du-de la Vice-Président-e
6. Scrutateurs-trices
7. Scrutateurs-trices-suppléants
8. Nomination de la Commission des finances
9. Nomination des membres de l'ASIGOS

4^e partie :

10. Allocution de Mme Claudia Perrin, Syndique à partir du 1^{er} juillet 2021
11. Allocution de M. le Préfet

A l'issue de la cérémonie, une collation sera offerte par la Commune conformément et selon les consignes sanitaires.